

VINGT-UNIÈME DIMANCHE APRES LA PENTE- COTE

“ Le royaume du ciel est semblable à un roi qui fait rendre compte à ses serviteurs. (S. MATTH., XVII). ”

I. Le roi figuré dans cette parabole, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur du monde, fils de Dieu et fils de David ; celui dont parlait le prophète quand il a dit que le divin Messie serait établi roi dans Sion. Ses serviteurs sur la terre, ce sont tous les enfants des hommes ; tous lui doivent la vie ; par conséquent, tous auront à lui rendre compte de l'usage qu'ils en auront fait. Quelle est la conscience qui envisagerait sans crainte le jour du rendement des comptes ? Les saints eux-mêmes en éprouvaient de l'effroi. La vue de notre pauvreté, de nos péchés, de nos infidélités, nous rejeterait dans le désespoir, si nous ne possédions l'espérance chrétienne. Nous ne pouvons que répéter avec David : “ Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, puisque nul mortel ne sera trouvé juste devant vous. ”

II. Les dix mille talents dont le serviteur était redevable à son roi représentent l'immense dette de l'homme. Mais les cent deniers qui étaient dus à ce même serviteur, nous font comprendre qu'il n'y a aucune proportion entre ce que les hommes se doivent les uns aux autres, et ce qu'ils doivent à Dieu. Quand nous examinons sérieusement notre dette, nous reconnaissons que, n'ayant rien de nous-mêmes, nous devons au Seigneur tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons. Encore faut-il décompter les biens dont nous sommes privés par notre faute. Que de grâces perdues, que d'inspirations négligées ! Combien de sacrements sont restés inutiles et stériles ! Que de lumières se sont éteintes ! Que de manquements, que d'ingratitude !

Ce coup d'œil nous aidera à pressentir l'énormité de notre dette et à prendre les moyens de nous en acquitter.

L'homme de bien et régulier dans ses mœurs, pardonne tout aux autres, comme s'il faisait tous les jours des fautes, et s'absent d'en faire, comme s'il ne pardonnait rien à personne.